

Université d'Avignon



Le procédé MUR-TRONIC supprime l'humidité

Quelle était la nature du bâtiment à traiter ? Cet édifice est très ancien puisque le début de sa construction a commencé en 1353 ; la grande façade, elle, date du XVIII^{ème}. Ce bâtiment, anciennement Hôpital pendant plus de six siècles, est devenu depuis la fin du XX^{ème} siècle la grande Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. **Les murs sont épais d'environ 1 m d'épaisseur.** De par sa situation géographique (près du Rhône) ce bâtiment est situé sur une nappe phréatique. Les bâtiments anciens représentent une surface au sol de 10 279 m².

En 1995, les Maîtres d'Ouvrages associés, avec la participation du **Bureau de Contrôle Socotec**, face aux importantes efflorescences de sels minéraux (Nitrates et Sulfates) sur l'ensemble du bâti et à l'ampleur des enduits dégradés, prennent la décision de traiter ce grave problème de remontées capillaires. La **société ETCB Midi**, spécialisée dans le traitement de la capillarité du bâtiment, a été contactée et après avoir établi un diagnostic d'humidité

complet, a préconisé l'installation du procédé **mur-tronic** dans les différents bâtiments de l'Université.

Après un an de fonctionnement du procédé, les mesures d'humidité en profondeur révélaient un taux d'assèchement de plus de 40%. Devant ces excellents résultats d'assèchement, les travaux de rénovations des enduits ont débuté en 1996. Le cahier des charges du **Bureau Veritas** préconisait la neutralisation des sels hygroscopiques en ajoutant aux enduits l'adjuvant **Hydroment** qui a la capacité de rendre l'enduit micro poreux et de neutraliser les sorties de sels hygroscopiques. Cette rénovation à l'**Hydroment** n'a pas été effectuée sur l'ensemble des murs malgré les préconisations de la **société ETCB**.

Avec du recul, seuls les murs qui ont été rénovés en respectant le cahier des charges du **Bureau Veritas** sont parfaits. Les autres murs, dont la micro porosité des enduits n'a pas été respectée, présentent quelques cloques disgracieuses nuisant à l'aspect esthétique des murs.

En 1998, la **Direction Générale de l'Université et Monsieur Chambonnet**, Responsable du Service Technique Immobilier, entièrement satisfaits des résultats obtenus ont voulu poursuivre et finaliser les travaux d'assèchement. Ils ont demandé l'installation d'un appareil **mur-tronic** supplémentaire dans le seul bureau qui n'était pas traité par les autres appareils. En effet, le constat visuel du non-traitement des remontées capillaires face aux résultats obtenus dans les parties traitées a rendu l'efficacité du procédé **mur-tronic** incontestable.

La préconisation de l'**entreprise ETCB**, installée à Venelles (13), concernant la réfection des enduits dégradés avec l'adjuvant **Hydroment** a été suivie de la programmation des travaux courant 2002. **Le bilan 8 ans après la pose des premiers appareils mur-tronic est totalement positif.** Les étudiants de plus en plus nombreux, pourront profiter des bienfaits de bâtiments sains pendant de nombreuses décennies.

mur-tronic stoppe définitivement les remontées capillaires

Pour recevoir une documentation, cercler le N° 451



Services techniques sur toute la France

MUR-TRONIC

Nord GECO Assèchement
Sud CTA Assèchement

Tel 03 88 18 11 18 - Fax 03 88 20 51 33
Tel 04 75 63 97 50 - Fax 04 75 63 97 55

Avis Favorable du
Bureau de contrôle Véritas